

VACANCES OUVERTES

Appel à projets 2008



Bilan du dispositif de soutien aux vacances familiales

Sommaire

INTRODUCTION	p. 3
1. LES VACANCIERS	p. 5
1.1 Origine géographique des familles.....	p. 5
1.2 De nombreux départs de mères seules avec enfants	p. 5
1.3 98% des départs se font en famille	p. 6
1.4 9% des départs concernent des ménages comprenant un adulte handicapé	p. 6
1.5 Des familles plus nombreuses que la moyenne nationale.....	p. 6
1.6 Des familles en situation de fragilité économique	p. 7
1.7 Une forte implication des familles dans le projet	p. 9
2. CARACTÉRISTIQUES DES SÉJOURS	p. 11
2.1 Période de départ	p. 11
2.2 Durée des séjours	p. 11
2.3 Destination la mer.....	p. 11
2.4 Des départs en car	p. 12
2.5 Les campings et villages de vacances offrent animations et prix serrés.....	p. 12
2.6 Des départs en séjour collectif.....	p. 13
2.7 Un partenariat financier important autour des actions de départs en vacances.....	p. 13
3. PRÉPARATION ET ACCOMPAGNEMENT DES DÉPARTS	p. 15
3.1 Nature des structures qui organisent les départs	p. 15
3.2 Les porteurs de projets	p. 15
3.3 Le travail de terrain pour préparer les départs	p. 16
4. RÔLE DE VACANCES OUVERTES DANS LA MISE EN PLACE DU DISPOSITIF	p. 18
4.1 Organisation de journées de formation et d'échanges de pratiques.....	p. 18
4.2 Mise en œuvre d'une assistance technique pendant les appels à projets	p. 19
4.3 Aides financières	p. 19
4.4 Analyses qualitatives du travail de Vacances Ouvertes retournées par les structures	p. 20
CONCLUSION	p. 21

INTRODUCTION

Avant d'entamer la description de cet appel à projets et d'examiner les principales caractéristiques des bénéficiaires de cette politique de soutien aux vacances, il est intéressant de rappeler brièvement quelques-uns des points mis en lumière par une récente enquête du CREDOC.

Les vacances, premier budget entamé par les difficultés financières des ménages ¹

Fin 2008, le CREDOC a mené une enquête auprès de deux échantillons de ménages distincts sur la base d'un seul questionnaire. L'objectif était de comprendre comment les ménages en situation de pauvreté font face à la crise et quelles difficultés financières cette situation est susceptible d'entraîner. 1000 ménages ont été enquêtés, sélectionnés selon un panel représentatif de la population, ainsi que 300 ménages vivant en dessous du seuil de pauvreté et repérés en fonction de leurs revenus et de leur situation familiale.²

Dans une situation où des restrictions doivent affecter certaines composantes du budget des ménages, il est intéressant de constater que le premier poste concerné est celui des vacances et des loisirs, 85% des personnes interrogées quelle que soit leur situation estimant que ce poste sera réduit.

Si l'on doit caractériser les profils des ménages qui sont aujourd'hui en restriction de consommation importante, on trouve trois grands profils spécifiques : les jeunes de 18 à 29 ans qui sont 65% à s'imposer « plus de restrictions que d'habitude », les ménages avec un seul actif occupé, particulièrement touchés, enfin les familles monoparentales qui sont très nombreuses à s'imposer des restrictions, 54% dans l'ensemble des ménages et 62% des familles en situation de pauvreté.

Concernant les familles accompagnées dans le cadre de l'appel à projets de Vacances Ouvertes, les deux dernières catégories sont particulièrement sur représentées.

En 2008, Vacances Ouvertes a soutenu **2 490 familles** soit **8 078 départs**, qui ont reçu un financement de l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances.
Le total des financements ainsi distribués s'élève à **516 220 €**.

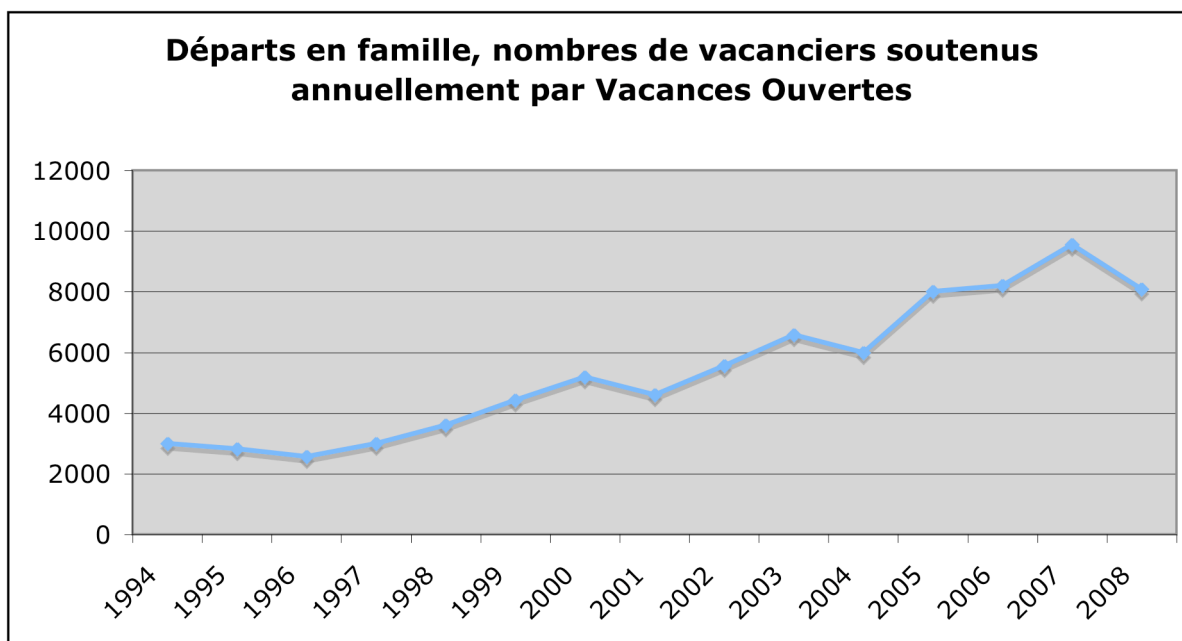
Ce sont plus de 260 structures qui se sont mobilisées pour soutenir ces départs, **235 d'entre elles ont bénéficié d'un cofinancement en APV³**.

Les intervenants de ces structures, bénévoles ou salariés, ont bénéficié d'un soutien dans leurs actions de préparation des vacances notamment sous forme de journées d'échange et de formation. Ce sont **77 journées de formation qui ont été mises en œuvre sur tout le territoire, elles ont concerné 317 personnes**, chaque personne pouvant bénéficier de 3 jours.

¹ CREDOC « les conséquences de la crise auprès des ménages et plus particulièrement des plus pauvres » enquête réalisée par le département évaluation des politiques sociales – décembre 2008

² Seuil de pauvreté – Décembre 2008, 60% du revenu médian, ce qui correspond pour une personne seule à 880€ par mois. Un ménage composé de quatre personnes et ayant moins de 2000€ par mois de ressources est en dessous du seuil de pauvreté.

³ APV : Aides aux Projets Vacances, bourses attribuées par l'ANCV à un réseau d'associations et d'organismes caritatifs et sociaux afin de financer le « départ en vacances de personnes et de familles en difficulté sociale ». Les sommes allouées à ces Aides aux Projets Vacances proviennent de la contre-valeur des Chèques-Vacances périmés et non utilisés.



Comme le montre ce graphique l'implication de Vacances Ouvertes dans le départ en vacances des familles est sur une tendance croissante depuis 1993. En 2008 on constate une baisse du nombre de vacanciers partis qui ramène le nombre de départs à ce qui était réalisé en 2005 et 2006.

Cette dégrue a une double explication. D'une part la fin des situations de double financement pour certaines structures. En effet, à la demande de l'ANCV il a été proposé à toutes les structures où nous avons pu repérer l'existence d'un double financement en provenance de cet organisme de se tourner vers l'une ou l'autre des têtes de réseau intervenantes. C'est à ce titre qu'une vingtaine de structures ont choisi de demander leur soutien financier à une autre tête de réseau.

Enfin, l'année 2008 a encore été une année complexe pour la mise en place des financements ANCV et dans les incertitudes où nous nous trouvions concernant l'arrivée des financements, notre association s'est abstenue d'un certain nombre de relances auprès de structures qui auraient été susceptibles de faire partir plus de vacanciers ou de s'impliquer dans les départs. Il est important de dire dans ce document de compte-rendu que pour 2009, la situation s'est stabilisée et qu'il sera possible dès le début d'année de compter sur un engagement ferme de l'ANCV, garantissant ainsi les efforts de relance que nous serons à même de réaliser.

Pour soutenir les départs en vacances familiales, Vacances Ouvertes s'appuie sur un réseau de structures de terrain, ce sont ces structures qui proposent localement la mise en place des projets et qui, au côté des familles, jouent un rôle central dans la mise en place des départs.

	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Structures inscrites à l'appel à projets	206	226	249	316	363	328
TOTAL projets financés	170	161	199	240	264	235

1- LES VACANCIERS

Les informations contenues dans ce document proviennent du tableau produit par l'ANCV que chaque structure ayant soutenu des départs doit remplir. Y figure une ligne par ménage parti. On entend ménage, au sens de l'INSEE, à savoir, les personnes qui « font budget commun ». En l'occurrence il s'agit du ménage tel que composé lors du départ en vacances. Chaque ligne représentant un ménage concerne dans ce tableau un adulte partant avec des enfants (père, mère, grand mère ou grand-père) et des adultes que nous appellerons « isolés », en tout cas le temps du départ.

A ce tableau ANCV s'ajoute un questionnaire mis en place par Vacances Ouvertes et posant des questions aux structures concernées, c'est ce qui permet de disposer d'informations sur les intervenants au sein de la structure, sur les modes de préparation du départ, etc...

Les projets concernent en moyenne 34 personnes, ce qui représente 10,6 familles par structure, chiffre qui reste relativement constant d'une année sur l'autre (en 2007, 36 personnes et 11 familles par projet).

1.1 Origine géographique des familles

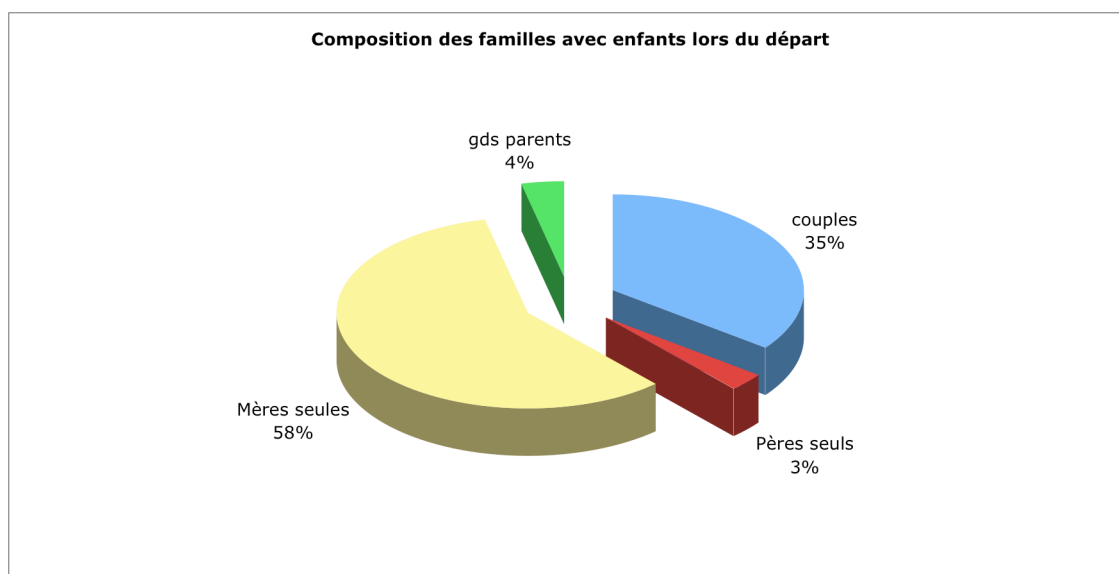
Plus de 70% des projets se trouvent en CUCS ou en ZUS et 84,5% des familles résident en zone urbaine, 15,5% des départs sont le fait de personnes résidant en zone rurale.

Quartiers enclavés de la politique de la ville ou zones rurales isolées, les populations concernées sont souvent peu mobiles et les vacances constituent une opportunité forte de découverte et de mobilité.

Seulement un quart des départs s'effectue en voiture, bon nombre de vacanciers ne disposent pas d'un véhicule susceptible de les emmener en vacances. Rappelons que le taux général de motorisation des ménages est actuellement de 81%.

X « le quartier était en opération de renouvellement Urbain, le séjour a permis une coupure avec le quotidien : « fini la poussière et le bruit » »

1.2 De nombreux départs de mères seules avec enfants



Lors du départ, 58% des familles se composent d'une mère seule et 35% des départs s'effectuent en couple. Cette indication nous donne la composition des familles pour les vacances.

Une deuxième question nous permet de savoir que parmi ces mères qui partent seules, certaines vivent en couple, mais leur conjoint ne les a pas accompagnées. Pour avoir une idée de la réalité des ménages monoparentaux, qui partent en vacances, il faut donc écarter ces familles du compte.

Si l'on rapporte le nombre de mères seules (sans conjoint non partis) au nombre de familles avec enfants parties on arrive à un taux de 43,6% de femmes en situation de monoparentalité. Pour mémoire, en 2005, en France métropolitaine, 16,7% des familles avec enfants étaient des familles monoparentales avec une mère.⁴

1.3 94% des départs se font en famille

A l'inverse 6% des départs sont le fait de personnes « isolées »⁵ soit 492 départs. Or si un ménage représente une ligne dans le tableau ANCV, ces 6% constituent 24% du total des ménages. Il y a donc au niveau de l'analyse un risque important de brouillage sur la réalité des départs familiaux.

C'est pourquoi, chaque fois que cela a été possible, nous avons isolé les ménages sans enfants dans les analyses. Une part de ces personnes est apparentée aux familles avec enfants, cela se lit dans les noms des listes nominatives, mais le tableau source ne permet pas de croiser les personnes apparaissant comme isolées qui accompagnent une famille et celles qui partent seules.

Parmi ces départs isolés on relève que 21,7% d'entre eux sont le fait de personnes seules, ayant une AAH comme ressource, soit presque le quart.

1.4 9,5% des départs concernent des ménages comprenant un adulte handicapé

L'appel à projets a regroupé de façon marginale, 5 projets plus spécialement concernés par des situations de handicap, c'est-à-dire regroupant de 6 à 14 personnes en situation de handicap. Ces publics ne disposent pas d'aides pour partir en vacances et les aides de l'ANCV sont déterminantes pour leur départ.

Par ailleurs, sur le total des ménages avec enfants lors du départ on relève que dans leurs ressources figure une AAH pour 6,5% d'entre eux (5% en 2007). Cela indique la présence d'un adulte handicapé dans la cellule familiale sans d'ailleurs qu'il soit possible d'être certain de sa présence lors du départ en vacances.

Au total, en 2008, ce sont 9,5% du total des ménages qui sont bénéficiaires d'une AAH. Nous n'avons, en revanche, pas d'information sur les familles qui emmènent un enfant en situation de handicap.

✕ « trois familles avec des enfants handicapés ont été très bien accueillies par les hébergeurs. Ces vacances ont permis de dépasser le regard d'autrui au profit d'une relation plus simple »

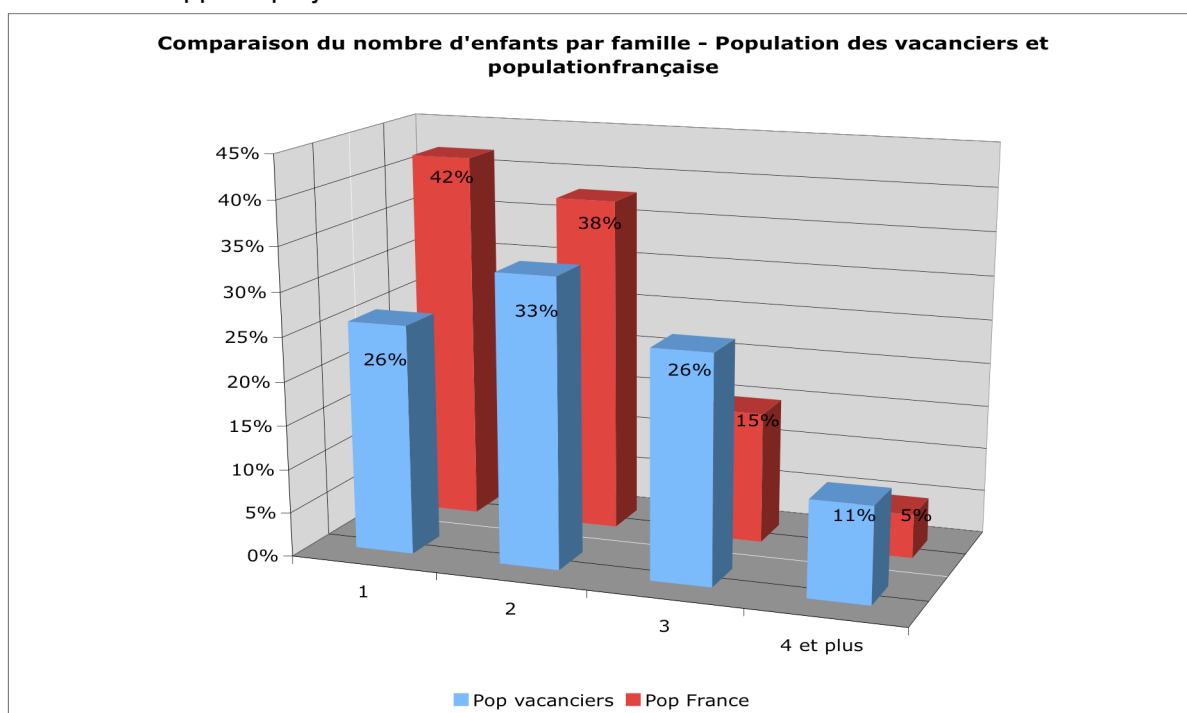
⁴ INSEE – enquêtes annuelles de recensement

⁵ Ligne du questionnaire ne comprenant pas d'enfants.

1.5 Des familles plus nombreuses que la moyenne nationale

57,6% des participants aux séjours sont des enfants.

Le graphique ci-dessous permet de voir que les familles de vacanciers comprennent plus d'enfants que la moyenne des familles. Ces pourcentages sont calculés en ne prenant en compte que les familles avec enfants. Ainsi les familles de 1 et 2 enfants constituent 80% des familles avec enfants sur le territoire métropolitain, et 59% des familles de vacanciers soutenues par ce dispositif. A l'inverse les familles de 3 enfants et plus sont plus nombreuses parmi les vacanciers du dispositif que dans la population générale. Quant au taux de familles de 4 enfants et plus, il est double chez les vacanciers soutenus dans le cadre de cet appel à projets.

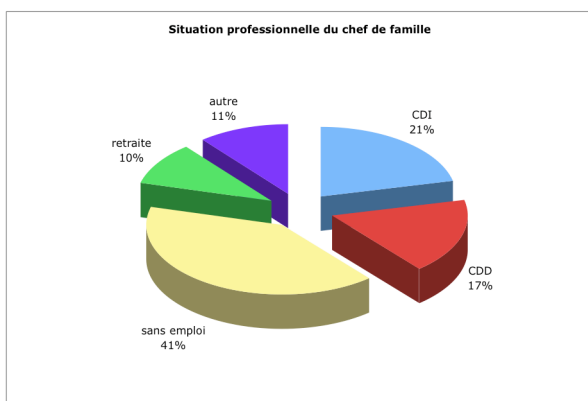


Ces situations familiales n'ont d'ailleurs rien d'exceptionnel, l'enquête du CREDOC de décembre 2008, citée en début de ce document, donne une série de comparaisons statistiques entre les ménages français en général et les ménages en situation de pauvreté. Concernant les ménages de 3 enfants et plus ce sont 21% des ménages français avec enfants qui sont concernés, mais 34% des ménages avec enfants et vivant en situation de pauvreté. Il est intéressant de constater que notre statistique recoupe largement ce constat du CREDOC. Ces chiffres sont nettement inférieurs à ceux utilisés dans ce document car ils intègrent dans la statistique les ménages sans enfants. Mais ils montrent, eux aussi, une sur représentation des familles nombreuses parmi les familles vivant des situations de pauvreté.

1.6 Des familles en situation de fragilité économique

La majorité des ménages soutenus dans les projets de départs en vacances sont sans emploi, ce sont des familles fragilisées sur un plan économique comme le montrent les trois graphiques suivants :

a. Situation professionnelle du chef de famille

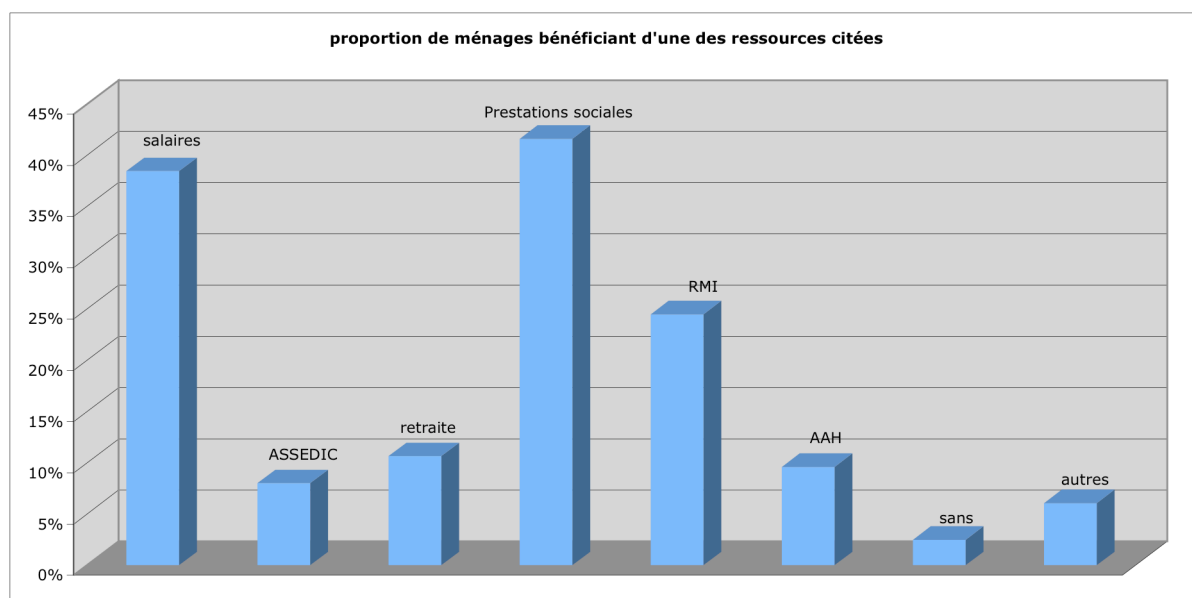


41% des « chefs de famille » sont sans emploi.

45% des personnes en emploi sont des salariés précaires

Les retraités représentent 10% des départs.

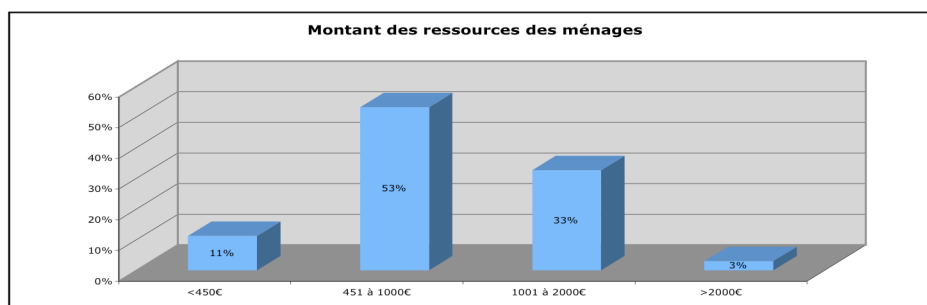
b. Origine des ressources des ménages



Chaque ménage peut disposer de plusieurs types de ressources. On remarquera que 38% des ménages ont des ressources en provenance d'un emploi (41% en 2007). Le quart des familles touche le RMI.

Il est possible de réaliser un croisement entre la composition des ménages et l'origine des ressources. C'est ce que montre le tableau suivant.

c. Montant des ressources des ménages



64% des familles vivent avec des ressources inférieures à 1 000 € par mois.

Il est à noter qu'à partir de 2007, l'ANCV a introduit dans les conditions de financement un critère de ressources : En 2008, **les bénéficiaires des Chèques-Vacances (APV) ne doivent pas avoir un quotient familial supérieur à 700 €** ou un revenu fiscal de référence supérieur à 15 750 € pour une part auquel s'ajoutent 3 393,5 € par demi part supplémentaire.

d. De faibles ressources qui n'interdisent pas une implication forte des familles

Les familles contribuent à 26% du coût global du séjour en paiement direct . Pour soutenir ce financement, des actions d'épargne sont menées par 35% des familles concernées.

Des actions d'autofinancement sont également développées. Qu'il s'agisse de ventes de pâtisserie, d'organisation de repas, de soirées festives, de lavages de voitures, de marchés de Noël, de bourses aux vêtements et aux jouets, auxquels s'ajoutent les lotos, brocantes, et animations de quartier..., toutes ces actions permettent de boucler les budgets serrés. Par ailleurs, elles permettent de créer des liens de solidarité et d'entraide entre les participants, de développer les sociabilités et renforcer la cohésion des groupes. Les familles et les structures témoignent que ces liens perdurent dans le temps après le retour de vacances.

L'utilisation des chèques vacances est source d'analyse et de réflexion sur les budgets :

✘ « Ces chèques permettent aux familles d'avoir un tarif de séjour plus avantageux et de travailler sur la gestion du budget ».

✘ « Les familles ont eu des échanges différents avec leurs enfants : ma fille assume plus, elle comprend mieux le fonctionnement d'un budget ».

✘ « Quand nous préparons le projet avec la famille, nous prenons le temps de leur expliquer les objectifs, le fonctionnement des chèques vacances, comment les remplir où les utiliser... Cette année ce sont 16 familles qui en ont bénéficié pour payer l'autoroute, l'hébergement... »

1.7 Une forte implication des familles dans le projet

L'information aux familles se fait essentiellement par le bouche à oreille et la valorisation des projets précédents dans les structures (diffusion de films, exposition photos, articles de presse, témoignages...).

Parallèlement, les parents sont informés par le biais des activités régulières que proposent les structures (ateliers, rencontre parents enfants, CLSH, Aide aux devoirs...).

Ces projets permettent également de toucher un public qui ne fréquente pas les structures associatives, 20% des familles sont rentrées en contact avec les structures par le biais de ce projet de vacances. C'est l'occasion pour elles de faire connaissance avec une association ou une collectivité et d'échanger sur des sujets de vie quotidienne.

L'engagement des familles dans la réalisation de leur projet se fait, comme nous l'avons vu, au travers de leur contribution financière mais aussi de leur participation active à la préparation de leur séjour.

✘ « La mobilisation des familles s'est faite sur plusieurs mois, ce qui a permis une forte implication de celles-ci lors des préparations. L'équilibre familles/isolés a suscité

de la solidarité et de l'entraide. La majorité des personnes du groupe a émis le désir de repartir ensemble et de se retrouver dès la rentrée pour d'autres activités au Centre. »

a. L'implication dans l'organisation et la préparation du séjour

L'appel à projets émis par Vacances Ouvertes insiste sur l'importance des dynamiques de projet et donc de l'implication des familles dans la préparation concrète des vacances.

Les familles sont associées à toutes les étapes, élaborent des choix en fonction de leurs envies, des possibilités et contraintes qu'elles rencontrent.

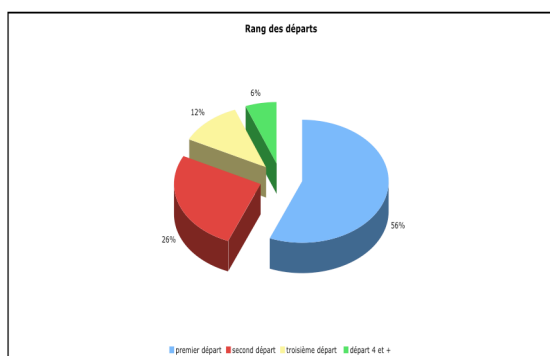
Elles participent à des rencontres de préparation, souvent nombreuses, organisent des actions d'autofinancement, échangent, confrontent leurs idées.

Ces rencontres sont des lieux d'expression privilégiés, de mise en valeur des compétences, d'apprentissage, de découverte et de plaisir partagé.

Elles sont d'autant plus nécessaires que les personnes rencontrées ont peu ou pas d'expérience de vacances, elles permettent de rassurer sur les représentations de chacun, les craintes (exprimées ou non), d'avoir connaissance des différentes possibilités d'organisation, des aides possibles et des démarches à effectuer.

✕ « Le dispositif a permis à 41 personnes de partir, soit 9 familles et 5 personnes seules. L'ensemble des participants a préparé activement ce séjour tant pour le choix du lieu que du mode d'hébergement et des activités sur place (utilisation d'internet) »

b. Habitudes de départ en vacances



82% des familles expérimentaient un premier ou un deuxième départ en vacances, et ce sont 6% des familles qui ont effectué plus de trois départs, nécessitant un accompagnement dans la préparation.

Cela confirme que le public s'adressant à des structures socio-éducatives pour préparer un séjour n'est pas expérimenté et qu'il y a un renouvellement constant des familles dans les structures.

On notera qu'au-delà de 2 ou 3 départs, les soutiens financiers publics se raréfient très fortement. Il y a rarement la possibilité pour les familles d'être soutenues financièrement plus de trois départs consécutifs, les aides publiques étant peu obtenues au-delà.

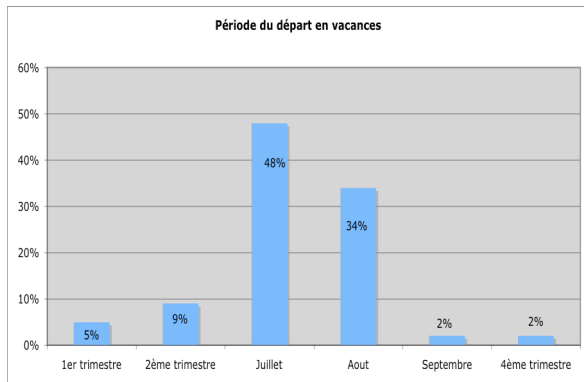
Le besoin de financement reste néanmoins et c'est bien sur le long terme que devrait se déployer une politique de financement des vacances familiales.

Certaines d'entre elles surmontent les obstacles en épargnant plus longtemps ou en montant des séjours moins chers, ces familles partent moins loin ou moins longtemps ou bien ne partent qu'une année sur deux.

Mais, une fois ce désir de partir en vacances mis en place, il est regrettable de ne pas disposer de systèmes financiers permettant la reproduction des vacances chaque année.

2. Caractéristiques des séjours

2.1 Période de départ



Les départs s'effectuent essentiellement en période estivale : 82% en juillet et août, il s'agit de la période des vacances, où le soleil risque d'être au rendez-vous. C'est cette période qui est attractive pour la plus grande majorité de personnes.

90% des départs s'effectuent pendant les vacances scolaires. Ceci s'explique notamment par les critères des financeurs et la présence de nombreux enfants scolarisés.

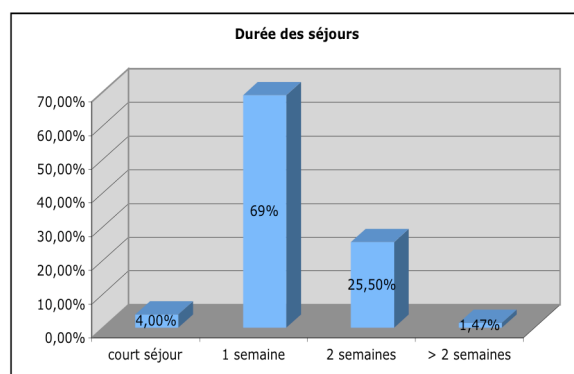
Quand ils ont peu de budget à consacrer aux vacances, les parents privilégient les vacances d'été (longue période d'inactivité pour les enfants).

2.2 Durée des séjours

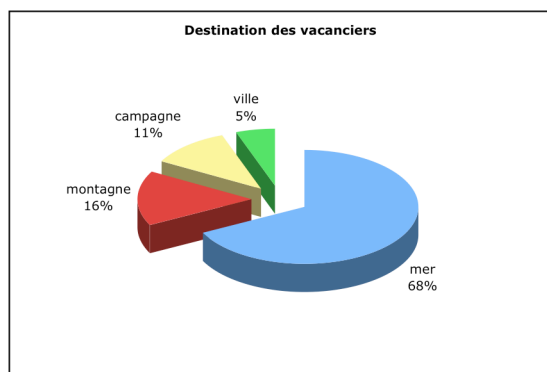
La durée moyenne est de 8,7 jours. 69% des départs sont sur une semaine et 26% pour 10 à 15 jours.

La durée moyenne d'un séjour en annuel, en France, est de 11, 8 jours

Source : enquêtes permanentes sur les conditions de vie (1999, 2004) et enquêtes quadrimestrielles (1975-1994), Insee



2.3 Destination la mer



Comme chaque année, la mer reste « La destination » privilégiée. Pour la majorité des primo partants, voir la mer est l'occasion de réaliser un rêve.

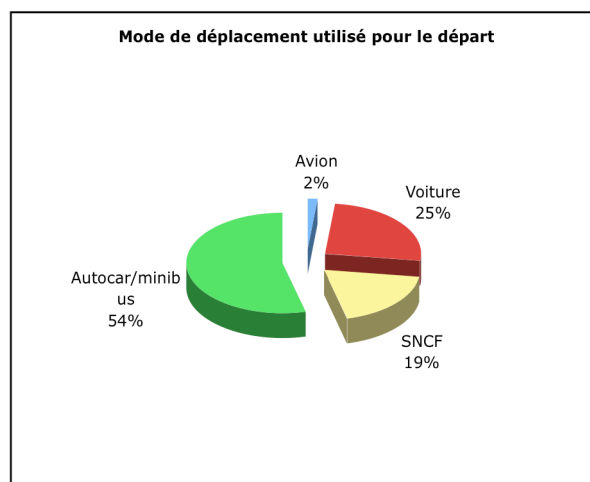
On remarquera que, selon les enquêtes INSEE les tranches 25/50 ans comportent 46% de vacanciers à la mer. C'est dans ces tranches d'âge que les familles ont des enfants en bas âge et que le départ à la mer est le plus fréquent. Les familles de notre échantillon partent donc encore plus à la mer que les 25/50 ans.

2.4. Des départs en car

Le transport en car ou minibus a encore cette année été largement préféré. Cela s'explique notamment par le type de séjour dominant (collectif), par la plus grande facilité pour transporter les bagages, la nourriture (beaucoup de familles emmènent un stock de denrées non périssables), et par l'accès direct pour se rendre sur les lieux de séjour.

Il n'est pas toujours facile pour une famille avec de jeunes enfants, qui a peu ou pas d'expérience de voyage, d'effectuer un voyage en train avec bagages et poussettes en tenant compte des changements et transferts.

Peu de familles possèdent une voiture et quand cela est le cas elle n'est pas toujours en état d'effectuer un long parcours.



2.5 Les campings et villages de vacances offrent animations et prix serrés

- 39% des vacanciers ont été hébergés en villages vacances ou en maison d'accueil.
- 38% ont préféré les campings.

Ces deux types d'hébergement permettent l'accueil de groupes, et ce sont les principaux hébergements référencés par VACAF⁶. Il n'est donc pas étonnant que près de 80% des vacanciers les choisissent. Ils sont également choisis pour leur convivialité, les prestations de service qu'ils proposent (animations, soirées, club enfants, proximité des plages et des commerces).

Seuls 11% des départs s'effectuent en gîte rural ou location. Ce chiffre est constant d'une année sur l'autre.

Les familles sont en général hébergées en mobil-home ou bungalow, ce qui permet d'allier la dimension collective tout en maintenant la part d'intimité que chacun veut préserver. Peu de familles choisissent la demi-pension, son coût étant sensiblement le même que la pension complète.

57% des familles choisissent une formule sans restauration, pour le coût, mais aussi pour une plus grande liberté par rapport aux horaires et aux menus.

Le choix de la pension complète pour 38% d'entre elles est souvent motivé par l'envie d'être libérées des tâches quotidiennes (courses, cuisine, ménage) pour profiter pleinement des vacances, de partager du temps de loisirs avec les enfants, et prendre du temps pour soi.

Comme en 2007, on constate que la population qui utilise le plus la pension complète est celle des ménages sans enfants (individuels ou en couples), ils sont 57% à choisir la pension complète ou la demi pension. Rappelons que 18% des personnes isolées sont bénéficiaires

⁶ VACAF est l'organisme de gestion commun des CAF, 400 campings et 400 villages de vacances sont référencés par cet organisme.

de l'AAH, ce qui ne doit pas être sans effet sur le taux de pension complète pour cette catégorie de personnes.

2.6 Des départs en séjour collectif

58% des départs s'effectuent en groupe.

On remarquera qu'en 2007, 66% des départs étaient collectifs. Cette différence de 8% est importante, mais aucune explication particulière ne semble s'imposer.

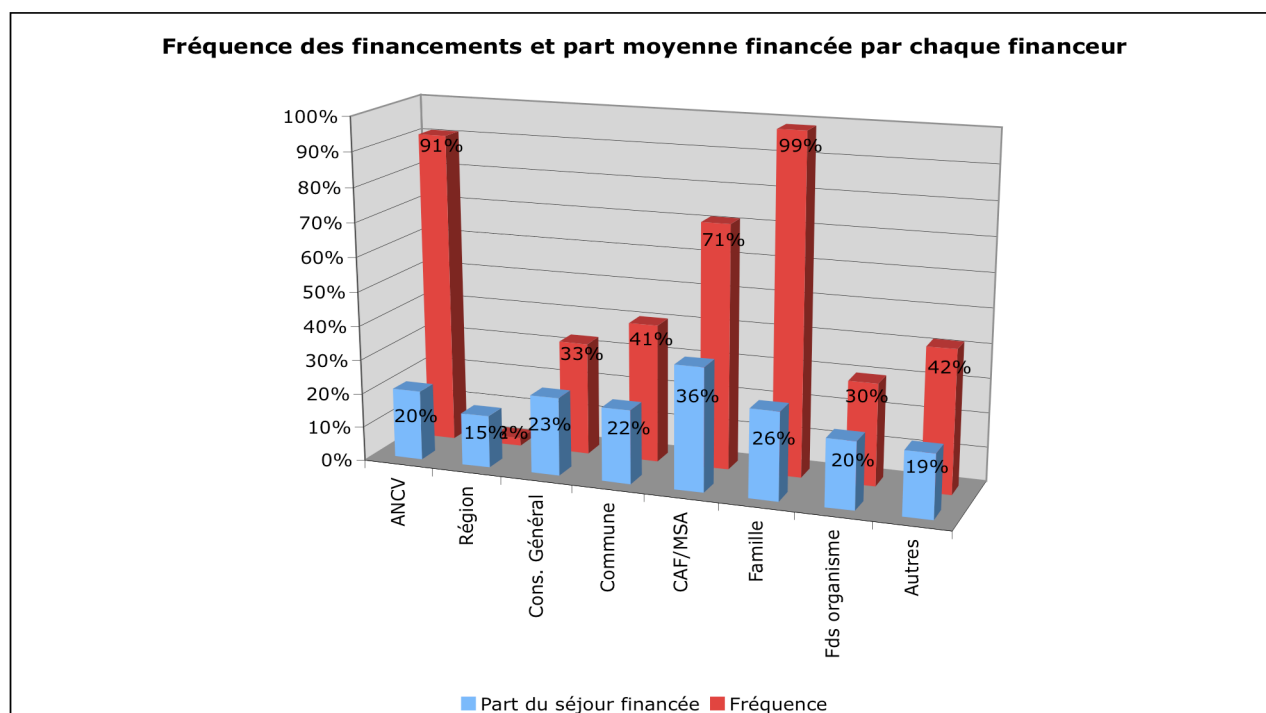
Dans 81% des cas, le départ collectif est accompagné par un professionnel de la structure porteuse. Cette présence du professionnel pendant le séjour n'est pas forcément indispensable, elle est surtout rassurante, elle peut être demandée par les financeurs, les hébergeurs ou par les vacanciers eux-mêmes inquiets du déroulement du séjour. Souvent, lors d'une première expérience, cet accompagnement est largement induit par la structure organisatrice. Il représente alors une garantie pour chacun des acteurs et contribue à lever des freins liés à la peur de l'inconnu, de l'ennui, des conflits possibles, de l'organisation sur place.

Cet accompagnement est facilitateur et déclencheur pour bon nombre de familles qui avouent qu'elles ne seraient pas parties s'il n'existait pas. Il permet de sécuriser les premières expériences. Le rôle de l'accompagnateur sur le séjour peut varier selon les attentes des familles et /ou des structures. Certains accompagnent juste pour le trajet et l'installation des familles, d'autres, même s'ils restent tout ou partie du séjour, vont moduler leurs présences sur des temps bien précis et concertés avec les familles.

2.7 Un partenariat financier important autour des actions de départ en vacances

Le coût moyen par jour et par personne est d'environ 44,7 € par jour par personne.

Ce tableau se lit de la façon suivante : dans 99% des cas, la famille a cofinancé le départ et ce pour 26% du coût total.



La CAF ou la MSA ont financé 71% des départs pour un montant de 36% du coût. Quant aux communes, lorsqu'elles financent (41% des départs) elles le font à hauteur de 22%, etc.

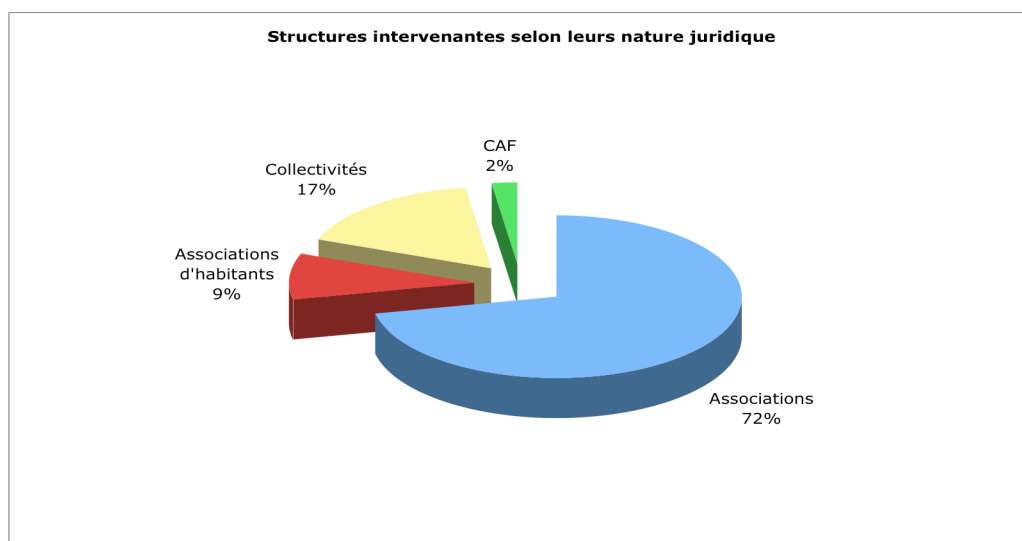
Pour préciser ces données, on peut aussi ne pas rapporter les financements CAF à la totalité des départs mais aux seules familles avec enfants. On obtient alors une fréquence de financements de 83% des départs et un montant moyen de 436€ par départ soit 38,8% du coût du séjour.

Chaque départ ne bénéficie évidemment pas de toutes les sources de financement.

La pluralité de ces financements mérite d'être préservée, dans la mesure où la dépendance trop forte à l'un ou l'autre financeur peut être source de fragilité dans le temps.

3- PRÉPARATION ET ACCOMPAGNEMENT DES DÉPARTS

3.1 Nature des structures qui organisent les départs



81% des structures intervenantes sont sous statut associatif, parmi celles-ci nous avons mis plus particulièrement en valeur les associations d'habitants qui représentent 9% du total. 17% des structures soutenues sont des structures municipales, il s'agit d'une évolution récente⁷, liée à la prise en gestion directe par les villes d'un certain nombre de centres sociaux. Enfin 2% des structures sont gérées par les CAF.

3.2 Ancienneté du projet et expérience des porteurs de projets

Les structures peuvent avoir l'habitude de monter des projets de vacances ou, au contraire, se lancer dans l'aventure pour la première fois. 23% des structures concernées en sont à leur premier ou deuxième projet. On notera que ce sont 47% des structures qui réalisent des projets depuis plus de 7 ans.

Cette ancienneté dans l'organisation des projets ne veut pas dire que ces structures travaillent habituellement avec Vacances Ouvertes. Ainsi ce sont 38% des structures qui travaillaient avec Vacances Ouvertes pour la première ou deuxième année.

Enfin une structure peut travailler depuis longtemps sur les projets vacances et intégrer de jeunes professionnels ou des personnes qui n'ont pas l'habitude de lancer des projets vacances.

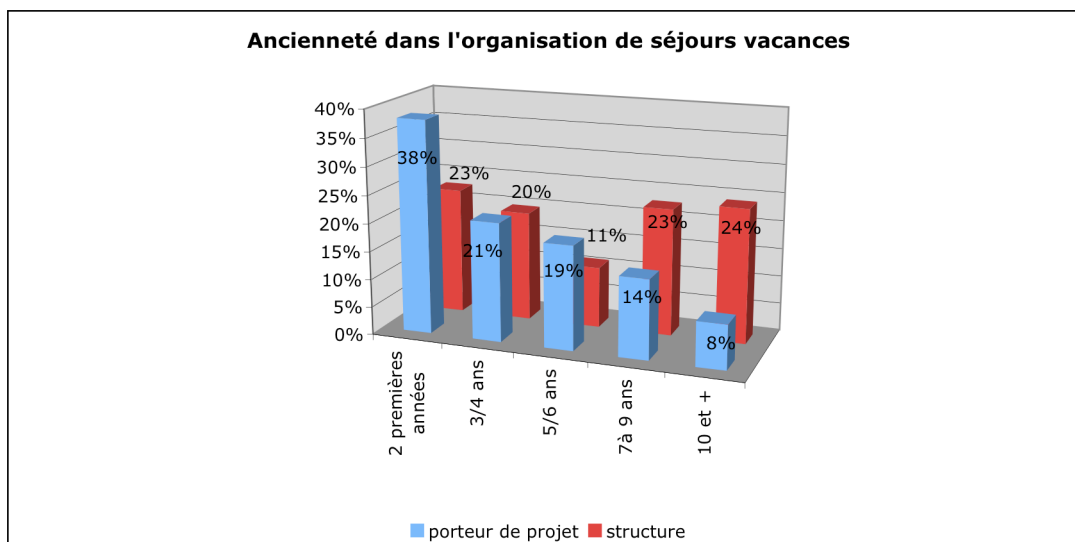
On considère comme « porteur de projet » le responsable du projet au sein de la structure.

L'ancienneté de l'implication des porteurs de projets va jouer un rôle sur l'importance de la formation.

La moitié d'entre eux dispose d'une expérience inférieure à 3 ans et pour 38% du total il s'agit d'une première expérience comme responsable d'un tel projet. Par contre ce sont 22% d'entre eux qui disposent d'une expérience confirmée de 7 ans et plus.

⁷ Pour mémoire en 2000 la répartition était la suivante : Structures municipales : 8%, 77% de structures associatives dont 7% d'associations d'habitants, CAF 5,5% .

« En tant que jeune professionnelle j'ai trouvé très intéressant de participer aux ateliers proposés par Vacances Ouvertes, ils sont riches d'expériences et enrichissants au niveau personnel pour le montage de nos projets. »



Ce graphe permet de voir que l'ancienneté des structures se répartit selon une courbe en U qui décroît jusqu'à 5/6 ans d'ancienneté dans la mise en place de projets ; en ce qui concerne les porteurs de projets l'ancienneté dans l'organisation de séjours vacances est décroissante.

3.3 Le travail de terrain pour préparer les départs

a. Pourquoi une préparation aux vacances ?

L'accumulation de difficultés, tout comme le fait de se sentir trop pris en charge peut finir par déposséder l'individu de ses capacités de réaction et d'initiatives.

Le projet vacances se construit par étapes, depuis l'émergence de l'idée jusqu'au bilan après le retour.

Participer à un tel projet, c'est donc s'initier à toutes les phases du montage de projet, faire des choix, les confronter à d'autres, solliciter des partenaires, engager des actions.

C'est aussi s'insérer dans une démarche collective, nouer des relations nouvelles avec sa famille mais aussi au-delà du cercle habituel, travailler ensemble dans un but commun.

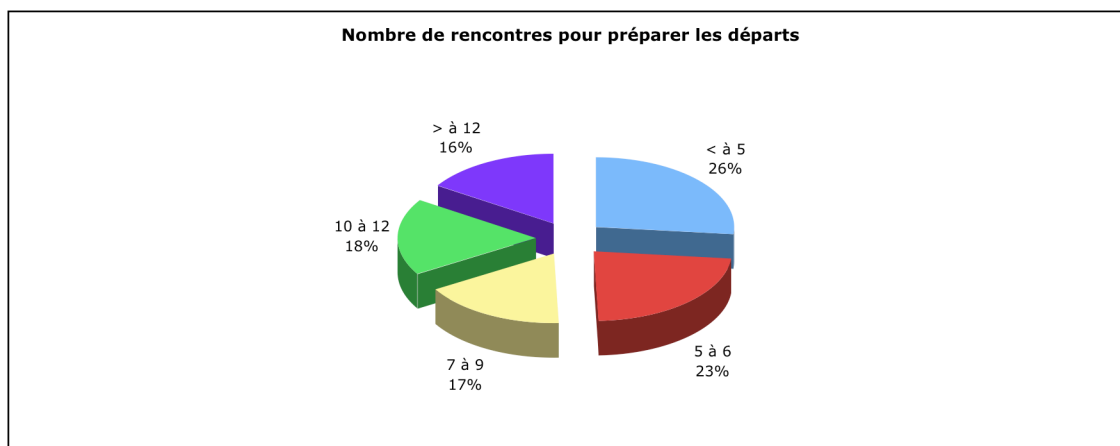
Réussir à partir, c'est réussir à surmonter des obstacles et des peurs, c'est aussi s'autoriser des moments de détente et de plaisir, pratiquer des activités différentes, découvrir un milieu différent.

b. Le temps de la préparation

La moyenne du temps de préparation implique 8,8 rencontres.

Lors des préparations, 50% de celles-ci s'effectuent en moins de 6 réunions et 50% de 7 à 15 fois et plus. Ces temps collectifs de préparation sont animés par les salariés des structures mais aussi pour une part importante par des bénévoles.

Les structures qui organisent le plus de rencontres sont souvent des structures à forte implication bénévole où les rencontres et préparations sont des moments forts de socialisation et participent donc ainsi à la vie d'un quartier. Ce temps de préparation est assez stable d'année en année.



Au-delà du simple départ en vacances c'est toute une démarche de transformation par rapport à soi, aux autres et à son environnement qui est entreprise. Cette démarche permet aux familles d'acquérir et de renforcer un certain nombre de compétences sociales transférables dans leur quotidien.

c. Elargir les contacts sociaux

22% de personnes sont rentrées en contact pour la première fois avec les structures à l'occasion du projet vacances.

Néanmoins, la majorité des structures s'appuient très souvent sur un noyau de participants connus par le biais d'un séjour précédent, ou plus fréquemment encore, par l'intermédiaire d'autres activités mises en place dans la structure.

Le fait de s'appuyer sur des personnes déjà parties est essentiel pour la dynamique de l'action car c'est ainsi que se construisent des échanges de savoirs entre personnes. C'est ce qui permet de dépasser les barrières entre d'un côté les professionnels et de l'autre les bénéficiaires d'une aide. Lorsqu'un dispositif de financement contraint les structures de terrain à ne prendre en compte que des primo partants, il induit ainsi une perte très forte pour les publics en premier départ comme pour les autres.

d. Des salariés et des bénévoles qui s'impliquent

En moyenne et par action, ce sont presque 5 personnes (salariés ou bénévoles) qui prennent part au montage du projet. Ils interviennent sur la mobilisation des familles, l'animation des séances de préparation, la recherche de financements, etc.

Dans **40% des projets soutenus par Vacances Ouvertes, des bénévoles sont impliqués dans l'organisation des séjours**. Dans les structures où les bénévoles sont impliqués, c'est en moyenne 5 bénévoles qui sont concernés.

Il est intéressant de voir que les associations qui impliquent des bénévoles dans la préparation sont aussi celles qui ont une fréquence plus importante de rencontres pour préparer les séjours. Cela s'explique notamment par la présence dans notre analyse d'associations d'habitants.

4- RÔLE DE VACANCES OUVERTES DANS LA MISE EN PLACE DU DISPOSITIF

Vacances Ouvertes offre un soutien méthodologique aux projets et propose aux salariés et bénévoles en charge des dispositifs locaux de départ en vacances des ateliers d'échange de pratiques et de formation, des instructions téléphoniques personnalisées et, sur demande, des rencontres avec un permanent de Vacances Ouvertes.

4.1 Organisation de journées de formation et d'échange de pratiques

Ces formations concernent les bénévoles et les salariés qui interviennent en accompagnement des projets des familles.

Réalisation de 77 journées de formation à destination des porteurs de projets familles, soit 766 journées stagiaires

nombre de	Paris	Nord-Pas de Calais (1)	Lyon	Bordeaux	Poitiers	Amiens et ST. Quentin	Marseille	Total
sessions	8	7	2	3	2	2	1	25
journées	24	20	6	9	6	6	3	74

(1) : Lille, Valenciennes, Arras

En 2008, **25 sessions de 3 jours chacune** ont été menées soit 74 jours⁸ ; s'y ajoutent 3 sessions thématiques d'une journée qui ont eu lieu en Avril.

soit un total de 77 journées d'atelier réalisées

Elles ont concerné **317 stagiaires** pour un total de 766 jours/stagiaires (soit une moyenne de plus de 10 stagiaires par journée de formation).

Ces sessions se sont déroulées à Paris, Poitiers, Amiens, Bordeaux, Lyon, Marseille, Lille, Valenciennes et Arras. La décentralisation des formations permet un accès plus facile aux journées de formation et d'échanges.

Les thèmes de ces formations ont été les suivants :

- Session de printemps sur deux jours – formation et échange de pratiques. Le contenu porte sur les principaux aspects du montage d'un projet vacances : enjeux des vacances, implication des participants, animation concrète de l'action (méthode à mettre en œuvre, déclinaison des objectifs généraux en objectifs opérationnels, définition d'un échéancier, outils d'animation et de mobilisation, outils d'évaluation), le financement du projet (montage du budget, identification de financeurs, actions d'autofinancement), questions touristiques.
- Session d'automne sur une journée – bilan/évaluation.
- Trois sessions thématiques d'une journée sur les thèmes suivants :
 - o Définir des objectifs et évaluer le projet
 - o Etablir un budget et financer les séjours
 - o Accompagner un groupe

Objectifs de la formation :

Permettre aux porteurs de projets de mieux situer leur projet. La rencontre avec d'autres personnes leur permet de comprendre que ce qui leur semble évident dans le dispositif qu'ils

⁸ Une journée n'a pu se tenir

mettent en place, peut être considéré de façon très différente ailleurs. Un enrichissement important des projets naît de l'échange. Par ailleurs des séquences à caractère plus formatif permettent d'aborder les objectifs de ces départs, les modes de sélection des publics concernés, l'importance d'une participation financière, etc.

✂ « Ayant participé aux deux journées proposées par Vacances Ouvertes, les échanges qui ont eu lieu dans le cadre de cette formation, ont été très enrichissants. Un seul regret que ces deux journées n'aient pas été organisées en amont de l'envoi du dossier, ce qui aurait permis d'avoir un fil conducteur pour la réflexion du projet »

✂ « Je trouve très important et instructif la mise en place des ateliers d'échanges, car cela m'a permis d'améliorer le contenu du dossier et d'étudier d'autres méthodes de travail, c'est aussi une façon pour nous de posséder des outils pour la rédaction et la présentation de nos dossiers. De plus, les échanges avec d'autres professionnels élargissent notre vision. »

4.2 Mise en œuvre d'une assistance technique pendant les appels à projets

La **notoriété de l'appel à projets** continue à attirer des structures nouvelles qui viennent s'ajouter à celles qui, historiquement, font appel à l'association. Il faut également noter l'impact des actions de développement régional menées par l'association : dans les quatre régions qui soutiennent financièrement cette campagne, une sensibilisation aux effets des vacances et une relance systématique est faite auprès des structures sociales susceptibles de déposer un projet afin de les convaincre et d'accompagner les porteurs de projets qui hésitent à se lancer.

Suivi des appels à projets et instruction des dossiers

Le processus d'instruction des dossiers montés par les structures locales constitue autant un contrôle des critères et du bien-fondé de l'octroi d'une aide financière qu'une étape essentielle de la qualification des acteurs de terrain. Les entretiens téléphoniques d'instruction durent en moyenne 45-50 minutes, ils peuvent aller jusqu'à 1h30 en deux séances pour les porteurs de projets débutants et les projets complexes. Ce temps d'instruction permet aussi d'interroger le sens des actions, les objectifs poursuivis, l'adéquation des moyens envisagés aux objectifs. Enfin il ouvre des pistes alternatives sur les aspects pratiques du montage de projet, sur la recherche de financement, etc.

Il s'agit donc d'un accompagnement de projet dans le respect de la structure locale porteuse, de sa mission, de sa place dans son environnement et de son public, plus que d'une sélection sur des critères rigides.

✂ « L'entretien téléphonique pour l'instruction de la demande s'est déroulé de façon simple, sans ambiguïté et en toute confiance. »

✂ « VO nous apporte un soutien très important dans le montage de projets. Leurs conseils et outils sont facilitateurs »

4.3 Aides financières

a. Les APV allouées par l'ANCV et redistribuées par Vacances Ouvertes permettent aux familles, avec d'autres aides, de compléter leur participation financière pour partir en vacances.

Cette année, le montant des APV redistribuées par Vacances Ouvertes aux structures de terrain s'est élevé, en moyenne, à 15 % du budget des séjours. Chaque famille a reçu en moyenne 172 € en Chèques-Vacances de l'ANCV pour ses vacances soit un montant total de 516 220 €.

Si pour certains les règles de financement mises en place correspondent à la population visée, on trouve néanmoins quatre ou cinq structures qui font des remarques sur le plafond :

✂ « *Le plafond des ressources à 700 euros est assez restrictif pour les habitants du quartier. Certaines personnes ayant un plafond plus élevé ont également très peu de moyens au final. Mais je comprend qu'il faille un barème.* »

b. En outre, l'UNCOVAC⁹ a attribué des bourses de 50 € ou 100 € à 38 familles qui avaient décidé de fréquenter leurs équipements soit 124 personnes. C'est une somme totale de 2.700€ qui a ainsi été versée.

✂ « *L'accès à l'opération TANDEM reste une opportunité pour l'organisation de séjour en pension complète pour des familles épuisées par un quotidien lourd et compliqué.* »

4.4 Analyses qualitatives du travail de Vacances Ouvertes retournées par les structures

Quatre questions étaient posées, elles portaient sur les points suivants :

- les observations sur les modalités d'attribution des bourses,
- les observations sur l'utilisation des chèques vacances,
- les commentaires sur les résultats des vacances pour les familles avec une demande sur les résultats positifs comme sur les résultats négatifs,
- les suggestions susceptibles d'améliorer le programme.

En 2008, sur les deux premières questions, le point qui apparaît le plus souvent est celui du **retard dans l'arrivée des Chèques Vacances**. Cet aspect n'est pas étonnant car le retard fut certain. On notera néanmoins avec intérêt qu'il s'agit bien d'un aspect conjoncturel, car toutes les structures qui ont réalisé des départs d'hiver ou de printemps et qui ont pu bénéficier des reliquats de Chèques Vacances de 2007 vantent par contre la réactivité de Vacances Ouvertes et la simplicité du dispositif.

✂ « *délais respectés, d'autant que la date de démarrage de nos actions a été sensiblement avancée : mi mars* »

Mais l'immense majorité des témoignages relève plus de ce qui suit :

✂ « *Réception trop tardive des chèques vacances, ne permettant pas de régler les acomptes des réservations, ni même le séjour qui doit souvent être soldé avant le départ.* »

Les dispositifs mis en place par l'ANCV en 2009 permettront, à n'en pas douter, une année plus sereine.

Par ailleurs, un certain nombre **d'incompréhensions ou de questions apparaissent**, elles donneront lieu à la mise en place d'une FAQ (Foire aux questions) sur notre site internet. Ce document devrait permettre de dissiper un certain nombre de malentendus.

Enfin en ce qui concerne les modalités d'attribution des bourses, un nombre important de **messages tout à fait positifs sur les actions de Vacances Ouvertes** sont émis par les structures. Qu'il s'agisse des ateliers d'échange et de formation ou des instructions téléphoniques qui permettent de prendre le temps de « remettre son projet en perspective », l'intervention de Vacances Ouvertes est largement mise en valeur.

⁹ L'UNCOVAC est un organisme qui regroupe des Comités d'entreprise. Depuis plusieurs années cet organisme propose dans le cadre de TANDEM une opération de solidarité pour offrir des réductions spécifiques sur des séjours proposés par des hébergeurs. Ce sont ces offres qui sont présentées annuellement dans leur catalogue.

Conclusion :

Si 2008 a vu une diminution du nombre de départs, les demandes de formation et l'intérêt pour la démarche projet sont en très légère progression. On peut alors penser que 2008 sera, sans doute, une exception conjoncturelle.

Néanmoins il est important d'attirer l'attention sur la diminution de certains budgets sociaux que ce soit dans les CAF ou dans les collectivités, ces baisses ayant un impact immédiat sur les vacances. En 2008, dans le Nord/Pas-de-Calais, les bouleversements apportés par trois CAF dans leurs financements ont conduit plusieurs associations à décider qu'elles n'organiseraient pas de vacances. Dans d'autres régions quelques échos parviennent d'abandon de projets vacances suite à des désengagements institutionnels. Si une tendance de ce type venait à se confirmer elle ne manquerait pas d'avoir un impact certain.

2008 a par ailleurs, été l'année de l'évaluation de nos dispositifs avec le concours du cabinet CIRESE, spécialisé dans l'évaluation des politiques publiques ainsi que des actions menées par le secteur de l'économie sociale.

Cette évaluation a donné lieu à un document de synthèse qui apporte un complément intéressant à cette analyse principalement quantitative que Vacances Ouvertes réalise annuellement.